ESPACE NORDIQUE DU QUEYRAS

Nordic Pass:







Accès aux pistes de ski de fond

Le 3h (à tout moment de la journée)	8€
Journée adulte	11€
Journée Jeune (de 10 à 16 ans)	5.50€
Famille (2 adultes et 2 jeunes)	22€
2 jours consécutifs (1 personne - 2 jours)	18€
3 jours consécutifs (1 personne - 3 jours)	24€
5 Jours Consecutins (1 personne - 3 Jours)	-

Les nouveautés: plus on skie nombreux, moins c'est cher!

Duo (2 personnes - 1 jour) - Moins 20%	18€
Trio (3 personnes - 1 jour) - Moins 30%	24 €
Tribu (groupe d'au mini 10 pers.)	65€

Je skie toute *la Semaine!* Dans le Queyras ou dans les Alpes du Sud (Alpes de Haute Provence et Hautes-Alpes)

Hebdo (1 personne - 7 jours)	55€
Hebdo duo (2 personnes - 7 jours)	90€
Hebdo trio (3 personnes - 7 jours)	110€

Je skie toute *la Saison!* Que me propose-t-on?

Saison Queyras	75 €
Alpes du Sud Adulte	149€
Nationale Adulte	175€
Nationale Jeune	40 €

Dispositions particulières :

Tarif pour personnes handicapées: Il est égal à celui des valides. Cependant les personnes (nombre maximum = 2) qui accompagnent un handicapé dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (référence carte d'invalidité uniquement) bénéficient de la gratuité d'accès au site nordique pendant la période où elles accompagnent la personne handicapée.

Bénéficient d'un demi-tarif : les possesseurs des titres annuels départementaux ou de massif émis par les collectivités locales acceptant le régime de zone de dibre circulation de l'association Nordique France.

Bénéficient d'un tarif préférentiel : les clubs de ski du comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec Hautes Alpes Ski de Fond.

Sont exonérés de la redevance: les enfants de moins de 10 ans seul ou en famille (pas de titre spécifique) / les enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le département pratiquants le ski de fond dans le temps scolaire (pas de titre spécifique) / les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association Nordique France /les accompagnants (2 au maximum) d'usagé handicapé à condition que celui-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % (pas de titre spécifique)

Communauté de Communes del 'Escarton du Queyras : www.escartonduqueyras.com ou page FB «Nordic Queyras» Tél : 04.92.46.78.00 FAX : 04.92.46.80.74 Mail : ccqueyras@wanadoo.fr

Nordic Alpes du Sud: www.nordicalpesdusud.com ou Mail: hautes-alpes.skidefond@wanadoo.fr